



Revue de presse

SAINT LEGER SOUS CHOLET



POLITIQUE

À l'Agglo, les maires et vice-présidents s'accordent sur l'organisation provisoire



Alain Picard, maire du May-sur-Èvre et Jacqueline Delaunay, maire de Trémentines, occupent provisoirement les deux premières places dans l'ordre hiérarchique de l'Agglomération. PHOTO : ARCHIVES CO. - ASSOCIÉE BLAGE

Dix jours après l'annulation des élections municipales à Cholet, Alain Picard, le président par intérim de l'Agglomération du Choletais, et les huit autres vice-présidents encore en fonction se sont réunis jeudi soir 29 juillet pour faire le point sur l'organisation de la collectivité pendant la période de vacance. « C'est très simple en pratique : tous ces vice-présidents conservent leurs prérogatives jusqu'à l'organisation des prochaines élections municipales », précise le maire du May-sur-Èvre. Et j'assume, avec la Direction générale des services, toutes les autres compétences des ex-vice-présidents issus du conseil municipal de Cholet. On va essayer de gérer les choses au mieux. »

« Tous les services maintenus »

D'ici au prochain conseil communautaire programmé le lundi 20 septembre, l'actualité de l'Agglo du Choletais s'annonce plutôt calme, aucun dossier urgent n'étant a fortiori à trancher. Ainsi, aucune réunion du bureau communautaire n'est programmée en août, selon le président par intérim : « Tous les services de l'Agglo sont en place et maintenus. Les décisions prises jusqu'à l'annulation des élections seront appliquées, il n'y a

aucun souci là-dessus. »

Une rencontre est-elle prévue avec la Délégation spéciale chargée de gérer les affaires municipales choletaises ? « A ce jour, non. On verra peut-être en septembre si le besoin se fait ressentir », indique Alain Picard, sans cacher le besoin de repos des élus communautaires : « Il y a eu assez d'émotions comme ça ces dernières semaines. En août, chacun se repose. »

Les huit vice-présidents

Les huit autres vice-présidents de l'Agglo du Choletais qui conservent leurs fonctions sont : Jacqueline Delaunay (Trémentines) aux services et équipements à destination des aînés, Guy Sourisseau (Mazières-en-Mauges) aux finances et à la commande publique, Cédric Van Vooren (Veziens) à la gestion des déchets, Jean-Paul Olivier (Saint-Léger-sous-Cholet) à l'emploi et l'insertion, Pierre-Marie Cailleau (Bégrolles-en-Mauges) aux mobilités, Médéric Thomas (Lys-Haut-Layon) à la voirie, Xavier Testard (Coron) aux bâtiments et Pascal Bertrand (Cléré-sur-Layon) à la protection et à la distribution de l'eau potable.

Yves BOITEAU

Même sans 30 de ses élus, l'Agglo du Choletais en état de marche

« Une réunion du conseil était prévue le 20 septembre. Et elle aura lieu. » Quand on l'interroge sur les conséquences pour l'Agglomération du Choletais (AdC) de l'invalidation de l'élection municipale de Cholet, Alain Picard évoque tout, sauf un bouleversement.

Même si 30 de ses membres, sur les 61 que compte l'assemblée, n'en font plus partie. À savoir les élus de Cholet qui, comme conseillers délégués ou conseillers communautaires, y siégeaient. Notamment le maire Gilles Bourdouleix, élu président de l'AdC le 15 juillet 2020.

La dernière fois, c'était le 19 juillet, la veille de la décision historique du Conseil d'État jugeant illégal le scru-

tin municipal choletais de l'année dernière. Et entraînant de facto la mise à l'écart de près de la moitié de l'assemblée (1).

Des prérogatives qui s'additionnent

Dans la foulée, le deuxième vice-président de celle-ci, en l'occurrence Alain Picard, par ailleurs maire du May-sur-Èvre, a reçu du préfet une lettre de mission l'installant comme président par intérim du conseil de l'AdC. « Dans la composition du bureau, je venais effectivement après le président et après la première vice-présidente Isabelle Leroy », explique l'élu.

Lequel s'est retrouvé à prendre en

charge, en plus de ses prérogatives (aménagement du territoire), celles des autres vice-présidents, au moins choletais. Sans parler du président Bourdouleix.

Pas un bouleversement peut-être. Mais une activité largement en hausse, « au point de devoir effectivement raccourcir les congés que j'avais prévus », reconnaît le maire du May.

Car l'AdC continue de fonctionner avec une assemblée délibérante, contrairement à la ville de Cholet, actuellement gérée par la délégation spéciale dont le pouvoir s'arrête aux affaires courantes.

« On s'en tient aussi aux affaires courantes tant que l'élection municipi-

pale de Cholet n'aura pas eu lieu », reprend Alain Picard. Le poids de la ville-centre est tel « qu'il n'est pas question de délibérer sur des sujets stratégiques en l'absence de ses élus ».

Voilà pourquoi certains dossiers, au départ inscrits à l'ordre du jour de la réunion de rentrée, en sont aujourd'hui retirés. Alain Picard ne précise pas lesquels.

M. -A. S.

(1) Sans pour autant bloquer celle-ci, contrairement à l'hypothèse où des démissions de conseillers se seraient enchaînées dans le temps, jusqu'à représenter au moins 20 % de l'effectif total.

Le centre social fêtera ses 40 ans en fin d'année

Depuis 1981, Ocsigène rayonne sur cinq communes de l'agglomération choletaise. Le 5 décembre, conjuguant son histoire au passé, présent et futur, il fêtera son anniversaire. Le gâteau circule déjà.

Le rendez-vous

À Saint-Léger-sous-Cholet, Saint-Christophe-du-Bois, La Romagnie, La Séguinière et Bégroilles-en-Mauges, voilà 40 ans que le centre socioculturel intercommunal (CSI) Ocsigène défend des valeurs de tolérance, de responsabilité et de solidarité.

Il mène ainsi des actions diverses, et propose des animations variées pour la jeunesse, les familles et autres acteurs de la vie sociale, qu'il accompagne dans leurs projets. « Créer du lien, c'est la vocation du CSI », rappelle Mandy Durand, chargée de l'accueil des habitants.

L'équipe comprend une dizaine de permanents auxquels se joignent ponctuellement des vacataires.

40 bougies à souffler

L'anniversaire d'Ocsigène, créé en 1981, sera une formidable occasion pour rassembler toujours plus et favoriser les rencontres. Aussi, c'est par une fête organisée le 5 décembre prochain que l'année se clôturera.

Depuis plusieurs mois déjà, une dizaine de bénévoles s'affaire à la préparation, avec « des festivités pleines de surprises », promettent-ils. Jusqu'en décembre, 40 bougies seront soufflées à l'occasion de différentes animations. Un gâteau coloré de leur fabrication circule déjà à cet effet.

La première bougie a été éteinte lors du comité de pilotage organisé par le relais des assistants maternels. La deuxième lors d'une sortie à Natura parc avec le groupe de parents solos.

Christian et Luc, qui font partie des 170 bénévoles que compte le CSI,



La troisième bougie a été disposée sur le gâteau coloré du 40^e anniversaire d'Ocsigène par Christian et Luc, qui font partie des 170 bénévoles que compte le centre social intercommunal. (Photo: Ouest-France)

ont soufflé la troisième avant que la suivante ne le soit dans le cadre de l'animation Place aux jeux !

Le gâteau va ainsi continuer son parcours jusqu'en décembre, où seront mises en lumière quarante actions illustrant la richesse des mis-

sions du CSI, et mises à l'honneur les personnes qui donnent de leur temps pour le faire vivre.

Une rubrique spéciale 40 ans s'est par ailleurs ouverte sur son site internet.

Contact : centre socioculturel Ocsigène, 18, rue de l'Anjou, à Saint-Léger-sous-Cholet. Tél. 02 41 56 26 10 ; courriel : csinter@wanadoo.fr ; site : <http://ocsigene.centres-sociaux.fr> ; Facebook : Cai Ocsigène/Centre Socioculturel Ocsigène

Ocsigène prépare également la rentrée pour les adultes

En attendant de fêter son 40^e anniversaire en décembre 2021, le centre socioculturel Ocsigène annonce ses propositions pour la rentrée des adultes, en septembre.

Bien dans sa tête, bien dans son corps, mettra l'accent sur le bien-être tout en douceur, avec sophrologie, qi gong et gym douce. Il y aura également des ateliers nutrition, mémoire ou autres.

Les habitants désireux de s'adonner davantage aux langues et à l'art

pourront, quant à eux, apprendre à converser en anglais, échanger des savoirs en peinture et en dessin, ou encore développer leur expression créative dans le cadre d'un atelier d'écriture basé sur le thème de la fête.

La numérique, troisième grand axe, constitue une forte demande. Suivant les besoins et envies, les débutants, par exemple, pourront s'initier à l'utilisation de la tablette, apprendre le traitement de texte, à créer un album photos ou un diaporama, etc.

Les personnes qui s'interrogent sur leur avancement en âge et le logement pourront se joindre à un groupe de réflexion sur l'habitat partagé et la colocation.

Petite fermeture

Côté gestes pour l'environnement, des échanges seront possibles autour de la réduction des déchets. Le Repair café, quant à lui, rassemblera des bénévoles bricoleurs qui réparent objets et matériels divers.

samedi 4 septembre en matinée, au foyer de La Séguinière.

Enfin, n'oublions pas le transport solidaire pour ceux qui ont des difficultés à se déplacer, et le collectif des retraités actifs au sein duquel on peut jouer et marcher, participer à des sorties et des soirées à thème.

L'équipe d'Ocsigène s'accorde une petite pause estivale. Le centre est donc fermé les deux premières semaines d'août. Les inscriptions aux différentes activités reprendront donc à partir du lundi 16 août.

Contact : 02 41 56 26 10 ; courriel à : csinter@wanadoo.fr

SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET

Le Pinceau Léger prépare la rentrée

Comme dans la plupart des associations, la saison 2020-2021 du Pinceau Léger a été perturbée par la pandémie. Sa dynamique présidente, Odile Maquaire, met tout en œuvre pour préparer une bonne reprise des cours. Elle s'effectuera le mercredi 15 septembre.

Les cours sont assurés par Claire Colonier. L'intervenante a suivi les cours de l'École d'arts du Choletais et ceux des Beaux-Arts de Tours. Elle propose peinture à l'huile, acrylique, aquarelle et dessin. « La peinture permet d'exprimer des émotions. Elle donne l'occasion de renforcer la confiance en soi. On ne peut éprouver que du bonheur en consacrant son énergie à la création », confiait Claire Colonier, professeur et artiste peintre, lors d'une précédente rencontre.

Les cours dispensés permettent à certains de s'initier à l'art pictural, à d'autres de progresser et à tous de partager un agréable moment dans un esprit convivial.

« Pour permettre une reprise dans de bonnes conditions, il est important de s'inscrire dans les meilleurs délais » rappelle Odile Maquaire.



Les cours du Pinceau Léger reprendront le 15 septembre au pôle culturel, de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

Les cours, ouverts aux adultes et aux enfants, reprennent au pôle culturel tous les mercredis, à partir du 15 septembre, de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

Contact : Tél. 06 59 82 73 78
ou mail : odile.maquaire@live.fr

Saint-Léger-sous-Cholet

Gym : nouvelle séance d'inscription le 3 septembre



Les cours sont dispensés par Samuel Béliard.

PHOTO : ARCHIVES OUEST FRANCE

L'Association activités adultes (AAA) lancera sa saison à partir du 20 septembre. Une nouvelle séance d'inscriptions est prévue au pôle culturel, vendredi 3 septembre, de 17 h à 19 h 30. « **Nous vous rappelons que jusqu'au 3 septembre, vous êtes prioritaire sur le cours où vous étiez déjà inscrite la saison précédente** », précise la présidente Marie Danièle Guedon.

Outre les activités sportives comprenant renforcement musculaire, Zumba et Pilates, AAA propose également du patchwork (un mardi sur deux), et gère les dons du sang qui ont lieu deux fois par an.

Tous les cours peuvent être mixtes et ont lieu salle du pôle culturel. Le passe sanitaire y est obligatoire. Une adhésion de 3 € par an est à ajouter aux tarifs des activités, quel que soit le nombre pratiqué.

Enfin, l'assemblée générale de AAA aura lieu mercredi 6 octobre, à 20 h 30, au pôle culturel.

Contact : de préférence par courriel à : associationactivitesadultes@gmail.com

Renseignements possibles auprès de Marie Danièle Guedon, au 06 22 07 87 56, ou Anne-Sophie Robert, au 06 85 91 86 01.

Saint-Léger-sous-Cholet

Gym : nouvelle séance d'inscription le 3 septembre



Les cours sont dispensés par Samuel Béliard.

(PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE)

L'Association activités adultes (AAA) lancera sa saison à partir du 20 septembre. Une nouvelle séance d'inscriptions est prévue au pôle culturel, vendredi 3 septembre, de 17 h à 19 h 30. « **Nous vous rappelons que jusqu'au 3 septembre, vous êtes prioritaire sur le cours où vous étiez déjà inscrite la saison précédente** », précise la présidente Marie Danièle Guedon.

Outre les activités sportives comprenant renforcement musculaire, Zumba et Pilates, AAA propose également du patchwork (un mardi sur deux), et gère les dons du sang qui ont lieu deux fois par an.

Tous les cours peuvent être mixtes et ont lieu salle du pôle culturel. Le passe sanitaire y est obligatoire. Une adhésion de 3 € par an est à ajouter aux tarifs des activités, quel que soit le nombre pratiqué.

Enfin, l'assemblée générale de AAA aura lieu mercredi 6 octobre, à 20 h 30, au pôle culturel.

Contact : de préférence par courriel à : associationactivitesadultes@gmail.com

Renseignements possibles auprès de Marie Danièle Guedon, au 06 22 07 87 56, ou Anne-Sophie Robert, au 06 85 91 86 01.

« Les France, c'est un défi ! »

Les championnats de France de cyclisme 2022 se préparent déjà à Cholet évènement. En prélude, Jean-Michel Jeanneteau a rencontré le président de la Fédération française de cyclisme.

Il a beau avoir trois récentes éditions de Cholet – Pays de la Loire, et une étape du Tour dans France dans les roues, Jean-Michel Jeanneteau l'avoue : « *Quand on nous a fait la proposition, on n'était dans nos petits souliers. C'est vrai que c'est un défi !* » Pour la première fois de son histoire, le Maine-et-Loire va accueillir les championnats de France de cyclisme. Et ce sera à Cholet, du 23 au 26 juin 2022. « *C'est une reconnaissance du travail que nous avons pu faire depuis que nous avons repris en main Cholet – Pays de la Loire* » apprécie le président de son comité d'organisation. De fait, c'est l'épreuve de référence en Arjou, « *et quand on fait le tour, on se rend compte qu'on ne s'en est pas si mal sorti* ».

« Des échanges d'une grande simplicité avec le président »

JEAN-MICHEL JEANNETEAU
Cholet évènement

N'empêche, les « France », c'est le stade supérieur, avec l'enjeu d'une organisation qui pourra donner d'autres idées aux instances nationales du cyclisme. Alors, depuis l'annonce en juin, ça pédale sec dans la tête des membres de la commission chargés de relever ce pari au sein de Cholet évènement (ex-comité des fêtes). « *On est une douzaine. On commence tout juste nos réunions de travail* » précise Jean-Michel Jeanneteau, qui n'a pas hésité à aller s'échauffer mardi, avec Patrice Brault, lui-même grand fan de cyclisme (il occupait le poste d'adjoint au maire à la sécurité jusqu'à l'annulation des élections en juillet).

Pas sur une selle mais en tant que



Parthenay, mardi. Avec Michel Callot, président de la Fédération française de cyclisme (au centre), Jean-Michel Jeanneteau (à gauche) et Patrice Brault ont pu échanger sur certains aspects techniques de l'épreuve.

PHOTO CHOLET ÉVÈNEMENT

spectateurs du Tour Poitou-Charentes qui faisait escale à Parthenay. « *L'idée était de voir comment ils se débrouillaient et de comparer certains choix à ceux qu'on avait pu faire. On partage forcément des problématiques communes, comme pour l'aménagement de la voirie, la mise en place de déviations, l'emplacement du podium protocolaire...* »

Mais ce qu'ils retiendront surtout de cette visite de terrain, c'est la simplicité des échanges avec les représentants d'instances nationales. Et pas n'importe lesquels : « *Le président de la Fédération française de cyclisme, Michel Callot, était présent. On l'avait déjà rencontré quand l'organisation de l'épreuve nous a été attribuée, en juin* » précise Jean-Michel, manifeste-

ment impressionné. « *Cette grande accessibilité, c'est vraiment une caractéristique du monde du cyclisme* » apprécie le Choletais.

Avec Michel Callot mais aussi le directeur de la Ligue nationale de cyclisme, Arnaud Platel, ils ont pu échanger sur certains aspects techniques de l'épreuve « *et la question de l'accueil des coureurs. Ils seront 600, contre moins de 200 pour Cholet – Pays de Loire. Ça représente 1 500 nuitées sur 4 jours, déjà toutes réservées !* »

Les retombées économiques seront incontestables pour la ville. L'enjeu est aussi celui de l'image, et pas que celles qui seront retransmises en direct à la télévision. On l'aura compris, dans l'esprit de membres de

Cholet évènement, tout devra être impeccable, dans un contexte où la crise sanitaire alourdit encore les contraintes à respecter. « *Il faut notamment réfléchir à la façon dont on devra faire manger les coureurs, dans le respect des gestes barrières* » précise Jean-Michel Jeanneteau, incapable à ce stade d'évaluer le coût de cette organisation.

À titre de comparaison, Cholet – Pays de la Loire représente un budget de 220 000 euros, soutenu par 800 bénévoles sur le terrain pendant les épreuves. « *On a contacté tous les clubs de cyclisme de l'Agglomération du Choletais, et ils sont déjà tous prêts à se mobiliser !* »

Fabienne SUPLOT